



Juin 2020

# Dialogue

Le journal d'information du village de Revel

#106



Dossier : La nouvelle équipe municipale



## Sommaire

Le mot du maire	2
Le dossier	4
Informations mairie	6
Enfance Jeunesse	17
Les Assoc'	19
Culture & Vie Révéloise	25
Agenda Infos utiles	28

## Mot du maire

Nous venons de vivre une période très particulière. Cette crise sanitaire du Covid-19 a fortement impacté notre début de mandat, et l'a même décalé. Du 15 mars au 28 mai la commune a été gérée au quotidien par une équipe maire-adjoints élargie composée de Céline Bernigaud, Sandrine Gayet, Patrick Hervé, Bernard Michon, Vincent Pelletier et moi même. Nous avons pu appuyer sur tous les agents communaux qui sont restés très impliqués pendant toute cette période. Nous avons tenu informé régulièrement l'ancienne et la nouvelle équipe d'élus des décisions prises.



Nous avons dû gérer le personnel communal pour qu'il puisse travailler dans des conditions sanitaires sécurisées, informer les revélois, aider les personnes vulnérables, mettre en place le marché, suivre une situation d'urgence pour une famille, etc. Concernant l'école, après avoir mis en place l'accueil des enfants de personnels prioritaires pendant la période de confinement, nous avons travaillé à la réouverture de l'école, en respectant le protocole sanitaire imposé par l'Etat. Ce travail a été réalisé en concertation totale avec l'équipe enseignante qui a su s'adapter et qui a été force de proposition, un beau travail d'équipe.

Le conseil municipal a été installé le jeudi 28 mai. Vous trouverez dans ce Revel Dialogue la présentation de la nouvelle équipe. Je tiens à remercier tous les revélois et revéloises qui se sont déplacés le 15 mars pour voter, ce qui n'était pas simple à faire dans les conditions de pré-confinement.

Durant ces 2 mois nous avons été privés de nos libertés, mais de nombreuses choses positives se sont mises en place : réseau d'entraide, achats groupés, solidarités de voisinage, ... comme vous le verrez en lisant les témoignages que nous avons reçu.

Aujourd'hui les commissions sont en place et à pied d'oeuvre. Il est très stimulant de démarrer avec une équipe qui s'appuie sur l'expérience des "anciens" et l'énergie des nouveaux élus. Outre le travail courant : suivi des dossiers d'urbanisme, des travaux, de gestion du personnel, de l'école ..., nous allons relancer le travail concernant Freydières et ouvrir un nouveau groupe de travail "Tiers-lieu" sur Revel : un lieu qui pourrait accueillir une épicerie, un point relais, l'échange de services, etc. Vous serez invités cet automne à nous rejoindre pour construire avec nous ces projets.

J'espère que la vie reprendra son cours normal et que nous saurons tirer les enseignements de l'épreuve que nous venons de traverser.

Je vous souhaite à tous de passer un bel été.

**Coralie Bourdelain**, maire de Revel

Prochaine publication :  
Septembre 2020

### Revel Dialogue N°106

Responsable de la rédaction : Céline Bernigaud, Mireille Berthuin

Comité de rédaction : Céline Bernigaud, Mireille Berthuin, Coralie Bourdelain, Dominique Capron, Sandrine Gayet, Patrick Hervé, Stéphane Mastropietro

Mise en page : Luc Descotils

Pour faciliter la mise en oeuvre du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne, d'envoyer vos photos à part dans la meilleure résolution et de nous transmettre le tout par email à : [revel-dialogue@revel-belledonne.com](mailto:revel-dialogue@revel-belledonne.com)



## Bernard Michon

Bernard, tu as été élu conseiller municipal en février 93 puis maire en juin 95.

Tu écrivais dans le Revel Dialogue de juillet 95 : « Cher Alain, c'est avec une profonde émotion que je prends ta place au sein de ce nouveau conseil municipal. Être maire de Revel demande un réel engagement devant les siens et toute notre communauté villageoise... » Tu poursuivais : « Le travail que vous avez effectué durant ces 6 dernières années est colossal. On s'habitue vite au progrès : il est alors passionnant de reprendre un à un les différents Revel Dialogue pour suivre l'importance du changement qu'a vécu notre village. »

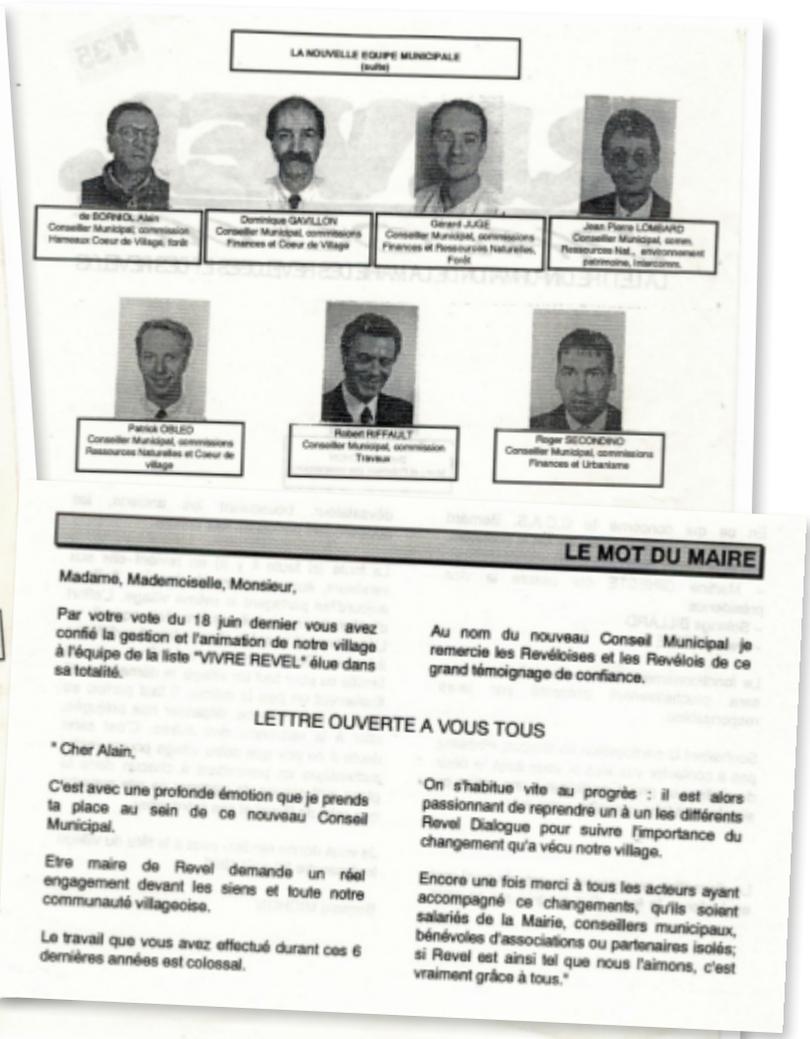
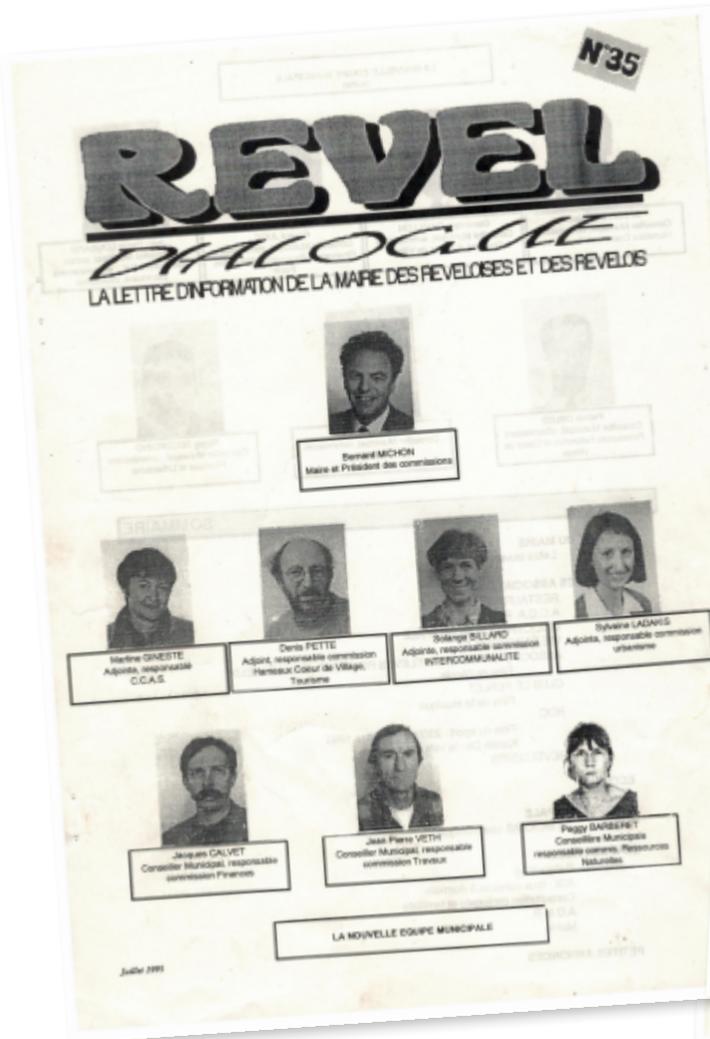
Et bien en ce qui te concerne c'est un travail qui a duré 25 ans : sous tes mandats, la station d'épuration et le réseau d'assainissement, le local des Services techniques et l'Espace Guimet ont été construits. La bibliothèque a été rénovée. Et enfin sur ton dernier mandat, nous avons réalisé le projet de rénovation et de construction école/mairie. Ton investissement à la communauté de communes, au sein de l'espace Belledonne et du département ont été un atout pour Revel. Nous avons aimé travaillé avec toi et avons apprécié ta

capacité d'écoute, ta bienveillance et ta fibre sociale.

Je terminerai en te remerciant d'avoir été à nos côtés dans cette période si particulière que nous venons de vivre avec cette crise du Covid-19. Avec Céline, Sandrine, Patrick, Vincent et tout le personnel communal, nous avons géré la commune au quotidien et avons encore beaucoup appris à tes côtés. Salut Bernard, bon vent. Profite des tiens, de la vie et prends du temps pour toi après tout celui que tu as donné aux autres.



**Coralie Bourdelain**





## La nouvelle équipe municipale

### Résultats des élections municipales

#### Résultats du 1er tour

Liste conduite par	Voix	% inscrits	% exprimés	Sièges au conseil municipal	Sièges au conseil communautaire
Mme Coralie BOURDELAIN	418	35,33	100	15	1
	<b>Nombre</b>	<b>% Inscrits</b>	<b>% Votants</b>		
Inscrits	1183				
Abstentions	715	60,44			
Votants	468	39,56			
Blancs	27	2,28	5,77		
Nuls	23	1,94	4,91		
Exprimés	418	35,33	89,32		



Coralie BOURDELAIN

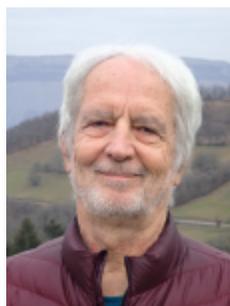


Patrick HERVÉ

Les délégués élus à l'intercommunalité sont Coralie BOURDELAIN et Patrick HERVE comme suppléant.



Sandrine GAYET



Vincent PELLETIER



Mireille BERTHUIN



Stéphane MASTROPIETRO



Dominique CAPRON



Frédéric GÉROMIN



Anne IZABELLE



Christophe CORBET



Cathy PELOSO



Thierry RUTGÉ



Astrid BOUCHARD



Antoine CRÉZÉ



Caroline DRIOL



Jean-Marc BELLEVILLE \*



Céline BERNIGAUD \*

\* Liste complémentaire



## Historique de la validation des élections

Conformément aux instructions gouvernementales, les nouveaux élus sont entrés en fonction le lundi 18 mai, date à laquelle le mandat des élus de l'équipe précédente se termine officiellement. Le conseil municipal d'installation a eu lieu le jeudi 28 mai 2020.

Durant ce conseil ont été élus **le nouveau maire de Revel** : Coralie BOURDELAIN, ainsi que **les 3 adjoints** : Patrick HERVE, Sandrine GAYET et Vincent PELLETIER.

## Les délégations

Vous trouverez l'ensemble des délégations consenties au maire de Revel sur le site internet Revel-Belledonne dans le compte rendu du Conseil Municipal du 28 mai 2020, délibération n°2.

<http://www.revel-belledonne.com/actualites/conseil-municipal-du-28-mai-2020>

Le premier Conseil municipal a également voté le taux des indemnités des élus :

- Pour le maire le taux maximal des indemnités : 51,60 %  
(soit un montant brut de 2006 € mensuel)
- Pour les adjoints, le taux maximal des indemnités : 19,80 %  
(soit un montant brut de 770 € mensuel)

**Les commissions sont en place et le travail a déjà bien commencé !**

## Les commissions

Pour organiser le travail municipal des commissions ont été constituées. Voici les membres qui les composent :

### FINANCES

Responsable : Coralie BOURDELAIN

Membres : Sandrine GAYET, Patrick HERVE, Dominique CAPRON, Mireille BERTHUIN

### TRAVAUX

Responsable : Stéphane MASTROPIETRO

Membres : Anne IZABELLE, Astrid BOUCHARD, Frédéric GEROMIN, Christophe CORBET

### URBANISME

Responsable : Patrick HERVE

Membres : Anne IZABELLE, Astrid BOUCHARD, Thierry RUTGE

### ASSOCIATIONS

Responsable : Sandrine GAYET

Membres : Cathy PELOSO, Caroline DRIOL, Vincent PELLETIER

### FORÊTS / SENTIERS

Responsable : Vincent PELLETIER

Membres : Christophe CORBET, Frédéric GEROMIN, Sandrine GAYET

### AGRICULTURE

Responsable : Vincent PELLETIER

Membres : Antoine CREZE, Frédéric GEROMIN

### COMMUNICATION

Responsable : Patrick HERVE

Membres : Mireille BERTHUIN, Dominique CAPRON, Stéphane MASTROPIETRO

### ECOLE ET PÉRISCOLAIRE

Responsable : Sandrine GAYET

Membres : Anne IZABELLE, Vincent PELLETIER, Patrick HERVE

### CULTURE - PATRIMOINE - TOURISME

Responsable : Vincent PELLETIER

Membres : Dominique CAPRON, Frédéric GEROMIN, Patrick HERVE, Cathy PELOSO

### RESSOURCES HUMAINES

Responsable : Coralie BOURDELAIN

Membres : Patrick HERVE, Sandrine GAYET, Vincent PELLETIER, Dominique CAPRON

### APPELS D'OFFRES

Présidente : Coralie BOURDELAIN

Membres titulaires : Stéphane MASTROPIETRO, Dominique CAPRON, Anne IZABELLE

Membres suppléants : Sandrine GAYET, Caroline DRIOL, Cathy PELOSO

### CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES (CCAS)

Présidente : Coralie BOURDELAIN

Membres élus : Sandrine GAYET, Caroline DRIOL, Cathy PELOSO, Patrick HERVE

### TIERS-LIEUX

Responsable : Antoine CREZE

Membres : Anne IZABELLE, Christophe CORBET, Caroline DRIOL, Stéphane MASTROPIETRO, Mireille BERTHUIN

### FREYDIERES

Responsable : Coralie BOURDELAIN

Membres : Mireille BERTHUIN, Christophe CORBET, Cathy PELOSO, Thierry RUTGE, Vincent PELLETIER, Frédéric GEROMIN

A venir : Groupes **MOBILITE** et **DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**



## Budget 2020

Le budget présenté ci-après est le dernier budget du mandat 2014-2020. Il est placé sous le signe de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et le maintien d'un niveau d'investissement important.

### Contexte national

Il s'inscrit dans un contexte national marqué par :

Une augmentation de +2% des dépenses de fonctionnement des collectivités locales.

Une poursuite de la baisse des dotations de l'Etat, en partie seulement compensée par une augmentation de la Dotation de Solidarité Communautaire (CCGrésivaudan). Cette baisse nette est estimée à 7 000€ pour 2020.

### Orientations concernant l'évolution des principaux postes budgétaires

Stabilité des taux d'imposition locale dans un contexte de réforme fiscale illustrée par la suppression prévue de la taxe d'habitation.

Maîtrise des charges de personnel au niveau actuel de 50% environ du budget de fonctionnement total.

Poursuite d'un niveau d'investissement important, notamment par la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement sur les postes voirie et école.

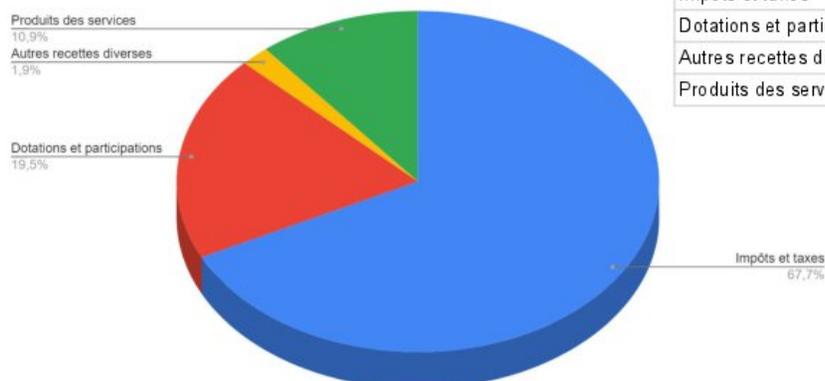
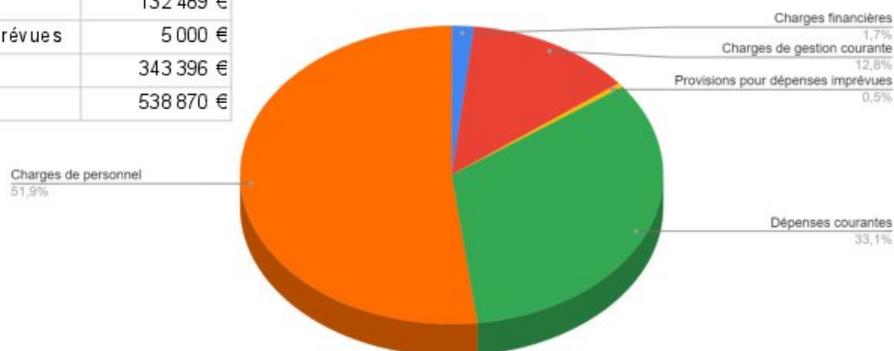
Maîtrise de l'endettement de la commune sans nouveau recours à l'emprunt.

Effort financier pour maintenir une politique volontariste vers les publics :

- Jeunes : jobs d'été : 7200€/an (malheureusement nous avons été contraints cette année d'annuler le recrutement des jobs d'été du fait de la crise sanitaire).
- Remboursement des abonnements d'eau pour les + de 65 ans via le CCAS : 850 €/an.
- Vente de bois : confirmation d'une baisse structurelle des ventes, due à une crise sanitaire des forêts liée au réchauffement climatique.

## Budget de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	
Charges financières	17 620 €
Charges de gestion courante	132 489 €
Provisions pour dépenses imprévues	5 000 €
Dépenses courantes	343 396 €
Charges de personnel	538 870 €



Recettes de fonctionnement	
Impôts et taxes	692 299 €
Dotations et participations	199 954 €
Autres recettes diverses	19 666 €
Produits des services	111 100 €



## Budget d'investissement

### Recettes

Les recettes d'investissement sont essentiellement liées aux subventions (Communauté de communes, Département, Région, Etat, Europe).

### Dépenses

**Voirie** : Route de la Chaume et route de la Belle Etoile : 62 000€

#### Travaux :

- Abri vélo et toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite sur la place du village : 37 000€
- Mise aux normes du chalet d'alpage de La Pra : 81 000€

**Prévention des risques** : Etude complète du réseau de défense incendie : 7900€

**Véhicules** : Remplacement d'un véhicule des Services Techniques : 35 000€

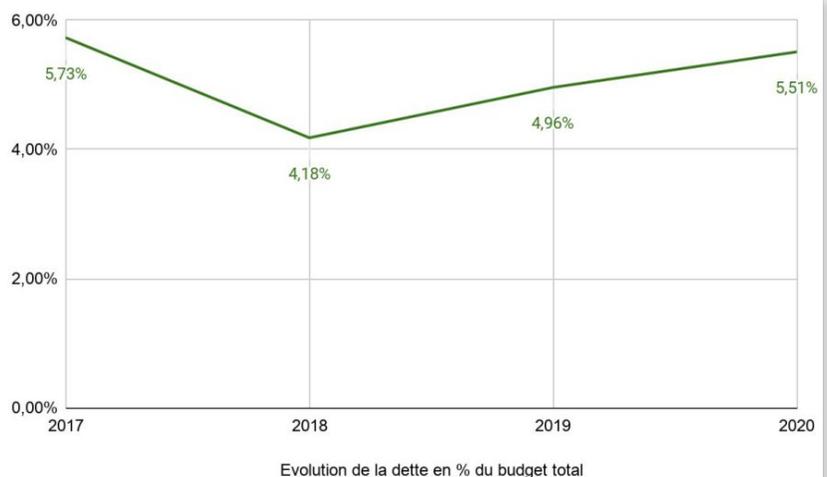
**Ecole** : Câblage informatique de l'école maternelle (6 000€) et renouvellement progressif du mobilier des classes (5 000€/an pendant 3 ans).

## Situation économique et financière globale de la commune

### Evolution de la dette

#### Quelques ratios :

- Taux d'endettement : 5,51%
- Encours de la dette par habitant : 512€ (moyenne des communes de même strate = 615€)
- Encours de la dette sur le fonctionnement : 58%
- Capacité de désendettement : 4,8 ans
- Capacité d'autofinancement : 11% du budget de fonctionnement (127 000€)



## Zoom sur la taxe d'habitation : suppression de la taxe d'habitation sur la résidence principale pour tous les Français.

Concernant la taxe d'habitation, les contribuables sont progressivement exonérés depuis 2018. Après deux allègements successifs en 2019, 2020 sera l'année où 80% des contribuables ne paieront plus de taxe d'habitation. Pour les 20% restants, l'allègement sera de 30% en 2021 puis 65% en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale. La taxe d'habitation sur les logements vacants et les résidences secondaires est quant à elle maintenue.

La Loi de Finances prévoit que les communes seront compensées à l'euro près, grâce au transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Cette compensation étant calculée sur la base des taux d'imposition de 2017, la commune de Revel

accusera une perte de 4 000 € due à l'augmentation de ce taux en 2018 puis 2019.

Les bases fiscales, qui elles ne dépendent pas de la commune, s'orientent vers une revalorisation des valeurs locatives, actualisées en fonction du dernier taux d'inflation constaté :

- +1,2% pour la taxe foncière
- +0,9% pour la taxe d'habitation sur les résidences principales
- +1,2% pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires



## Budget 2020

### Subventions aux associations

Associations	Projet	Attribution 2019	Proposition d'attribution 2020
<b>Associations revéloises</b>			
Le Perlet	Visites culturelles, sorties journées, conférences	600 €	600 €
ROC VTT	5ème manche de la coupe AURA de Trail	1 500 €	1 500 €
AFR	Fête des Jeunes	300 €	300 €
AFR	Revel en Fête	1 000 €	1 000 €
AFR	WE. Théâtre	300 €	300 €
C9	Derby Luge		100 €
C9	Réveillon		200 €
C9	Boules Tout-Terrain	200 €	100 €
C9	Méga Fête		1 200 €
APE	Spectacle de Noël	550 €	600 €
Swing-it!	Festival de Jazz Swing	1 000 €	1 000 €
Castor du Dimanche	Fête de Freydières		
Jacoukada	Costumes, Instruments	600 €	300 €
MaB	Concert de fin d'année	300 €	300 €
<b>Associations extérieures</b>			
Belledonne en Cirque	Festival de cirque		500 €
Assoc Nale Anciens des Maquis du Gré sivaudan			100 €
DDEN (DD Education Nationale)			100 €
Prévention routière			100 €
Souvenir Français			100 €
ACAB (Association Comice Belledonne)			400 €
Montant prévu non alloué			500 €
TOTAL			9 300 €

Compte tenu du contexte actuel qui nous a conduit à annuler la plupart des festivités associatives estivales, le versement des subventions 2020 sera revu avec les associations en fonction du maintien ou non des manifestations.

**Talon pascal**  
38420  
tel: 07.60.85.17.87  
talon.pascal@gmail.com

**Multiservice**  
-Dépannage plomberie.  
-Ramonage bois,gaz,fuel.  
-Entretien **poêle à granules**

Rapidité d'intervention 7j/7





**Zanone Plomberie Chauffage Ventilation**

Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane  
Plomberie - Sanitaire  
Energies Renouvelables (Bois-Solaire)  
PG, Qualisol, Qualibois

Charrière Neuve 38 420 Revel  
Tel : 04-76-89-86-27 Fax 09-74-44-52-05



**Zanone  
Pascal**  
zanone@zpcv.fr  
www.zpcv.fr  
06-09-26-07-40

## Travaux

### Travaux sur la RD11 qui relie Domène à Revel

Des travaux sont prévus cet été sur la RD11 (de la place Matussière à la scierie Sillat) pour changer des canalisations d'eau potable de Domène.

La mairie de Revel a demandé à la Métro de faire en sorte que la route ne soit pas totalement fermée pendant la période des travaux.

Les travaux de renouvellement de la conduite principale de distribution d'eau potable de Domène, située sous la route de Revel, à Domène, se dérouleront du 29 juin 2020 au 28 Août 2020.

Une déviation de la circulation des véhicules > à 3.5T sera faite sur la durée du chantier (sauf gestion directe des livraisons de la scierie et des services de collecte des ordures ménagères en lien avec le chef de chantier).

La circulation des véhicules légers sera maintenue, sauf quelques journées début Août, avec de possibles rétablissements en dehors des horaires de chantier.



### Travaux d'enfouissement de lignes par Enedis

En vue de sécuriser la distribution électrique sur notre commune, d'importants travaux d'enfouissement de lignes Haute Tension sont prévus par ENEDIS. Ces travaux auront lieu entre le 15 juillet et le 31 août 2020, puis de nouveau sur l'année 2021.

Les travaux Enedis ont pour objectif l'amélioration de la qualité de la fourniture électrique en cas d'aléas climatiques (vent, neige).

Il consistent à poser 3600 m de câble Haute Tension HTA (20 kV) en technique Souterraine afin de remplacer (et déposer) 2620 m de ligne Haute Tension Aérienne.

1020 clients dans la zone du bourg de REVEL sont concernés par cette amélioration.

Dans ce même objectif, Enedis posera 3 télécommandes (manœuvrables à distance)

permettant une réalimentation plus rapide en cas d'incident.

La phase d'étude est actuellement en cours et certains propriétaires sont susceptibles d'être contactés dès à présent par ENEDIS, ou par leur bureau d'études BRIERE, pour la mise en place de servitudes de passage de canalisations souterraines.

Il ne s'agit pas d'approches commerciales abusives et nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.



**Plus d'informations sur :**  
<http://www.revel-belledonne.com/actualites>

N'hésitez pas à vous rapprocher des services de la mairie pour plus d'informations : [mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com)

## Travaux chalet de la Pra

**La commune de Revel, possédant un vaste territoire de montagne, tient à y maintenir l'activité pastorale, ce qui lui permet à la fois de garder ces espaces ouverts et de maintenir une vie économique locale.**

Un syndicat d'alpage, regroupement d'éleveurs, loue notre alpage pour y faire pâturer ses moutons, et les chalets de la Pra et du Colon pour l'hébergement du berger. Celui du Colon a été réhabilité il y a deux ans, et celui de La Pra, qui avait fait l'objet

d'un agrandissement il y a 10 ans, sera intérieurement totalement réhabilité cette année. En effet, son intérieur plutôt rudimentaire ne permettait pas au berger de bénéficier d'un minimum de confort pour se reposer de journées très fatigantes avec plus de 1000 moutons à surveiller en permanence. Cet aménagement permettra d'avoir plus d'espace intérieur, plus de lumière, un équipement électrique, des sanitaires (toilettes sèches) améliorés, des rangements et de quoi cuisiner et dormir dans de bonnes conditions.



Pour cela la commune bénéficie de financements importants (70 %) amenés par la Région et l'Europe, par le biais d'un programme pastoral territorial porté par l'Espace Belledonne.

**Ces travaux débuteront le 6 juillet.**

## Défibrillateurs

**En 2013 la mairie a installé trois défibrillateurs : un situé sur la façade de la mairie à côté de la porte d'entrée, un dans le hall de la salle de l'oursière, un à Freydières sur le WC public.**

Un défibrillateur est un appareil portatif, fonctionnant au moyen d'une batterie et de deux électrodes, dont le rôle est d'analyser l'activité électrique du cœur d'une personne en arrêt cardiorespiratoire.

Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur pour porter secours à une personne en situation d'arrêt cardiaque.

**L'utilisation est à la portée de tous** même pour des "non secouristes". L'appareil est semi automatique, les consignes sont marquées à l'intérieur de la trousse et elles sont données vocalement dès que l'on commence.

Il n'y a aucun risque d'erreur pour la victime si l'on se trompe



(par exemple si on déclenche un choc électrique alors qu'il n'en faut pas) car l'appareil gère tout. Ce qui compte c'est la rapidité d'intervention puis l'alerte des secours (cela a permis de sauver une vie à la dernière fête des bûcherons).

Pour information les appareils de la mairie et de Freydières sont dans des coffres les protégeant des intempéries. Quand on ouvre ceux-ci une sirène se déclenche (pour éviter les vols) cela s'arrête tout seul ou si on le referme.

## Parking de l'espace enfance

Pour des raisons de sécurité, nous vous remercions d'utiliser en priorité le parking de l'Espace Guimet (côté aire de jeux enfants), et d'utiliser ensuite le

cheminement piéton pour rejoindre le cabinet médical, dans la mesure où vous pouvez vous déplacer facilement.

**Le mardi matin en particulier, l'accès à la cour de l'Espace Enfance est réservé aux assistantes maternelles accompagnées de jeunes enfants.**

**La place PMR est strictement réservée pour les personnes à mobilité réduite.**

Merci de votre compréhension.

## Feux de déchets verts

Malgré nos multiples communications, nous constatons que les feux de déchets verts perdurent et sommes sensibilisés par des administrés excédés.

Nous rappelons que ces actions dégagent des substances toxiques pour l'homme et son environnement, génèrent des troubles de voisinage et des risques d'incendie.

Les contrevenants s'exposent par ailleurs à des **amendes pouvant atteindre 450€**, sans préjuger d'éventuelles plaintes pour nuisances olfactives.

Les déchetteries vous accueillent pour vos évacuations.

**A l'attention des utilisateurs de l'Espace Enfance (associations, péri scolaire, centre de loisirs, ...) et des patients du cabinet médical**

## Bien vivre ensemble

### Rappel des consignes de tri

**Les erreurs fréquentes : ce qu'il ne faut pas mettre dans les bacs de tri jaune... mais qui est fréquemment retrouvé**

- Ordures ménagères
- Textiles et Chaussures
- Objets en plastique : seaux, bassines
- Cagettes en bois
- Objets électriques ou électroniques : aspirateur, clavier d'ordinateur, calculatrice, guirlandes lumineuses
- Déchets de bricolage : gaines électriques, tuyaux PVC, cartouches de bricolage, câbles électriques, ferrailles, bâche plastique, bois
- Verre : bouteilles, pots...

**Nous rappelons aussi que les bacs à papier (bleus) ne sont pas adaptés aux grands cartons mais seulement aux papiers, journaux et cartonnettes.** Les gros déchets type gros cartons, cagettes, vaisselle cassée, appareils électroménagers ainsi que les déchets verts sont destinés aux déchetteries.

Enfin, si les bacs de votre point habituels sont pleins, merci d'aller temporairement déposer vos déchets dans un autre point, pour éviter tout débordement.

### STOP aux dépôts sauvages

Les dépôts sauvages en pleine nature ou aux pieds des points de collecte sont encore trop nombreux sur notre territoire : cagettes, sacs plastiques, frigo, bouteilles de gaz, vieux pots de peinture... Le Grésivaudan agit au quotidien et en appelle au civisme de chacun pour y remédier.

4 agents du Service Déchets œuvrent quotidiennement pour la propreté des points de collecte de proximité. Outre le nettoyage des conteneurs, ils sont également contraints de ramasser les dépôts sauvages qui se trouvent aux abords des points de collecte. L'été dernier, ils en ont ramassé plus de 25 tonnes ! Ces dépôts sont le fruit d'incivilités, de négligence, parfois de méprise concernant le système de

ramassage : certains considérant à tort qu'ils seront enlevés en même temps que la collecte traditionnelle.

Pour rappel : Les dépôts sauvages sont interdits par la loi et relèvent du pouvoir de police du maire. Étant considérés comme des contraventions de 3e, 4e et 5e classes, les sanctions en cas d'infraction sont lourdes et les amendes conséquentes : de 450 à 3 000€. Véritable fléau environnemental, il est de notre devoir à tous d'agir. Si vous constatez un dépôt sauvage, contactez dès que possible le Service Déchets pour éviter l'éparpillement des déchets ou une pollution des sols. Et, n'hésitez pas, faites preuve de civisme en prêchant la bonne parole. Vous l'aurez compris ces incivilités ont un coût

environnemental certain mais aussi pour notre porte-monnaie. Pour lutter contre ce phénomène, la communauté de communes alloue un budget conséquent : 9 000 € / mois soit 110 000 € / an, alors, mobilisons-nous !

Plus d'infos sur les déchetteries et sur les changements de mode de collecte sur [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)



### COMMENT TRIER MES DÉCHETS ?

QUOI ?	COMMENT ?	QUEL BAC ?
X CARTONS / PAPIERS 	X EN VRAC, PAS EN SAC ! X PENSEZ À PLIER LES CARTONS	
Tous les papiers se trient et se recyclent		
X EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, BRIQUES ALIMENTAIRES 	X EN VRAC, PAS EN SAC ! X VIDÉS ET NON LAVÉS	
Pour les habitants concernés par une collecte en porte à porte : pensez à sortir votre bac uniquement lorsqu'il est au 3/4 plein.		
X POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES EN VERRE 	X EN VRAC, PAS EN SAC ! X VIDÉS ET NON LAVÉS X SANS BOUCHON NI CAPSULE	
X ORDURES MÉNAGÈRES 	X EN SAC FERMÉ MAXI 100 LITRES	
Pour les habitants concernés par une collecte en porte à porte : pensez à sortir votre bac uniquement lorsqu'il est au 3/4 plein.		

**Sur notre commune, soyons vigilants, respectons les consignes de tri et déposons nos déchets en journée afin de ne pas gêner le voisinage.**



## Le refuge de La Pra

Le refuge de la Pra est fermé depuis le 15 mars en raison de la crise sanitaire. Il devrait pouvoir rouvrir à partir du 25 juin, sur autorisation de la mairie et de la préfecture.

Un protocole d'accueil du public va être mis en place afin d'assurer la sécurité sanitaire



des randonneurs. La capacité d'accueil sera limitée et il sera demandé aux randonneurs d'apporter leurs propres sacs de couchage, ainsi que leur masque et leur gel hydroalcoolique.

Vous pourrez voir les conditions d'accueil particulières et les modalités de réservation sur le site du refuge : [www.refugedelapra.com](http://www.refugedelapra.com).

Nous espérons que ces changements n'enlèveront pas le plaisir d'être en montagne.

**Les revélois bénéficient d'un tarif réduit sur les nuitées**

**Claude et Nadine**

Refuge de la Pra

Hors saison : 06 24 56 77 81

Tél. du refuge : 04 76 89 94 60

## Réécriture de l'arrêté portant sur l'interdiction du bivouac à La Pra

L'espace montagnard de la commune de Revel est un espace partagé où se côtoient différents acteurs : un berger et des moutons, un refuge avec une activité touristique de nuitées et de restauration, les randonneurs, les traileurs, les chasseurs, les pêcheurs. Tous ces acteurs interviennent dans un lieu de diversité remarquable classé site Natura 2000.

Dans un souci pédagogique, l'arrêté concernant la réglementation du camping sauvage, du bivouac, des feux diurnes et nocturnes sur l'alpage de la commune de Revel a été réécrit.

L'objectif de cette réécriture est de mieux expliquer les raisons qui ont amené la municipalité à réglementer le bivouac sur certaines zones de l'alpage. L'arrêté porte sur un espace allant du lac Merlat au lac Claret, en passant par la plaine et jusqu'au refuge de la Pra.

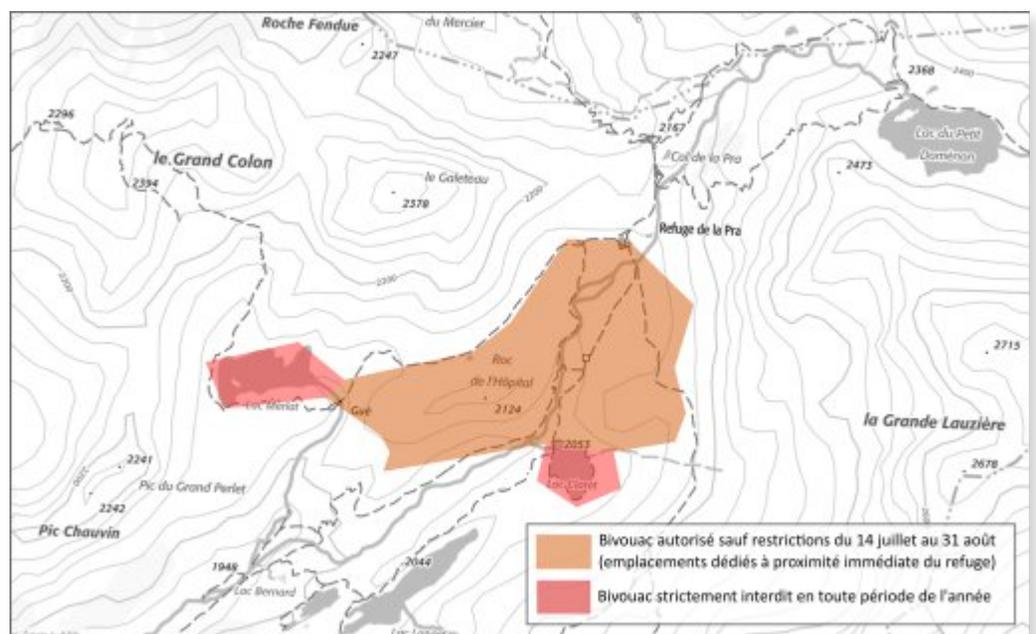
L'arrêté dit ce que l'on peut faire ou pas dans cet espace.

Notre objectif est avant tout de permettre à l'ensemble des acteurs

de se côtoyer dans une logique de respect du milieu dans lequel ils pratiquent leurs activités.

Vous retrouverez l'arrêté sur le site internet :

<http://www.revel-belledonne.com/espaces-naturels>



## Troupeaux et cohabitation de la montagne

Avec le printemps et le déconfinement, les balades en montagne reprennent.

Les chiens de protection des troupeaux nous effraient souvent. Nous ne savons pas comment nous comporter à l'approche d'un troupeau. Que faire lorsqu'un ou plusieurs chiens de protection s'approchent ? Quels sont les gestes qui permettent de se sortir d'une situation tendue ? Quels sont les gestes à éviter ?

Un film court et pédagogique a été réalisé dans le cadre du Plan national d'action loup afin de prévenir les risques d'incidents. Les conseils qu'il délivre en quelques minutes sont faciles à mettre en pratique et permettent d'adopter le bon comportement en présence d'un troupeau et d'un ou plusieurs chiens de protection.

### Chiens de protection et randonneurs : besoin d'un décodeur ?

<http://www.revel-belledonne.com/pastoralisme>



## Forêt

### Notre forêt en 2020

Le climat de 2018 et 2019 a été à l'origine d'une vague importante de mortalité d'épicéas associée au scolyte typographe (<http://ephytia.inra.fr/fr/C/20324/Forets-Typographe>) dont les populations ont atteint un niveau épidémique sur les secteurs de plaine et les contreforts montagneux du Nord de la France (régions Grand-Est et Bourgogne Franche Comté). Cette épidémie a aussi sévi dans toute l'Europe du Nord, mettant sur le marché plusieurs millions de m<sup>3</sup> de bois d'œuvre et faisant baisser les cours de ces bois. Conséquence directe de cet afflux, les scieurs locaux, pouvant se fournir à moindre prix, ont très peu, voire pas du tout, acheté sur le marché local et nous n'avons pas pu vendre le bois de notre forêt à un prix raisonnable. Plusieurs conclusions peuvent être tirées de ces événements :

Tout d'abord, l'afflux de bois scolyté ne sera pas tari en 2020 et les cours du bois ne remonteront pas dans l'immédiat. Ensuite, le changement climatique étant une réalité incontournable, cette situation risque de se prolonger jusqu'à ce que des solutions sur des peuplements forestiers adaptés soient trouvées et mises en œuvre, ce qui prendra

nécessairement du temps. Enfin, les forêts de notre région auront certainement des attaques de scolytes à l'avenir, comme il s'en produit périodiquement, la question est quand et de quelle ampleur, ce que nous ignorons actuellement.

À l'échelle de Revel, nous avons quelques éléments qui pourront nous aider à atténuer le choc de ces événements. Tout d'abord, la municipalité, rendue prudente par la



variation des ventes de bois, a pris la décision, il y a quelques années, de ne pas faire rentrer le produit financier de la vente de bois dans le budget communal : ce produit est un plus quand il est là, mais son absence ne met pas le budget en déséquilibre. Ensuite, à la différence des régions déjà attaquées, majoritairement en plaine, la montagne est relativement plus arrosée et plus fraîche, et nous avons entrepris de varier les essences du peuplement pour résister à ces attaques. Pour l'année 2020, nous avons des contrats en cours qui nous permettront à la fois de pourvoir à l'entretien indispensable de notre forêt et de dégager un bénéfice.

Mais la forêt n'est pas uniquement un rendement économique, heureusement ! Les arbres sont des êtres vivants qui créent et entretiennent les sols, permettent à la faune et la flore d'y vivre, abritent le milieu des variations trop grandes de températures, maintiennent une hygrométrie constante et nous donnent leur bois. La forêt prend soin de nous, prenons soin d'elle.

## Divers

### Eau

La communauté de communes vient de mettre en place sur Internet un espace abonnés (<https://eaux.le-gresivaudan.fr/wp/home.action>) permettant aux usagers de suivre leur consommation, de gérer leurs abonnements, de relever leurs compteurs, de consulter et payer leurs factures ou encore de poser une question, faire une réclamation et enfin demander une intervention technique.

Cet outil vient compléter le site Internet de la communauté de communes où tous les habitants du Grésivaudan peuvent retrouver les numéros utiles et d'urgence, les documents réglementaires, des bonnes pratiques et des actualités et alertes.



### Constitution de la nouvelle Commission Communale des Impôts Directs

Appel à volontaires

La Commission Communale des Impôts Directs est chargée de donner un **Avis sur les nouvelles évaluations des propriétés** bâties et non bâties déterminées par l'administration et qui vont servir de base à l'ensemble des impôts directs locaux. Elle a un rôle d'information de l'administration des changements affectant les propriétés bâties et non bâties non pris en compte par l'administration. Enfin elle donne un avis sur les réclamations portant sur une question relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

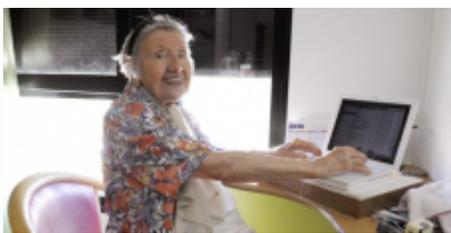
La **Commission est composée de 6 titulaires et 6 suppléants** choisis par le Préfet dans une liste envoyée par la mairie. Elle se réunit une fois par an.

Pour être membre de cette commission il faut être de nationalité française ou ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne, avoir plus de 25 ans, jouir de ses droits civils, être inscrit aux rôles des impositions directes locales (taxe foncière, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises), être familiarisé avec la vie communale et la fiscalité directe locale.

La commune doit envoyer à la Préfecture une liste d'habitants souhaitant participer à cette commission.

Si vous êtes intéressés pour y participer, envoyez-nous un mail d'ici au 1<sup>er</sup> septembre 2020 : [mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com)

### Revel intègre le réseau Réussite Numérique du Grésivaudan



Numérique, informatique, ordinateur portable, tablette, smartphone, logiciel, application, système d'exploitation, emails, pièces jointes, fichiers, démarches administratives en ligne, voilà un vocabulaire très employé depuis quelques années. Pour certains d'entre-nous cela peut-être synonyme de difficultés. A la suite de la communication de la mairie de Revel par Revel Dialogue et la liste Revel-info, **des personnes se sont inscrites pour recevoir de l'aide et d'autres se sont proposées pour partager leurs connaissances**. Une réunion a permis de

recenser les attentes et conclure à la nécessité d'aide personnalisée. Le confinement en date du 17 mars a interrompu l'organisation de séances entre aidants et aidés. Ce projet sera réactivé à l'automne. Il sera bien sûr ouvert à tout nouveau participant.



**Vous pouvez dès aujourd'hui contacter la mairie au 04 76 89 82 09**

### Tour de France 2020

L'étape passant à Revel prévue initialement le 14 juillet est reportée au mardi 15 septembre.



## Natura 2000

Les actions du site Natura 2000 se poursuivent. Tiphaine Lavigne est la nouvelle animatrice du site. Recrutée en janvier, elle remplace Laura Jameau et travaille à temps partiel à la mairie de Revel.

Les thèmes forts du site sont toujours les alpages, les sentiers, la fréquentation et les zones humides.

Cette année 2020, les principales actions menées sont les suivantes : inventaire des activités humaines sur le site, adaptation des sentiers de randonnée aux enjeux, mise en place de passerelle sur la tourbière de l'Arselle, pose d'éco-compteurs pour estimer la fréquentation du site, concertation avec les associations de pêche, travail sur les habitats d'éboulis et suivi de la cohérence des autres projets de territoire avec les objectifs du site Natura 2000.

Les actions des précédentes années perdurent : le plan de gestion pastoral comprenant le pâturage des zones réouvertes au Grand Colon et la préservation des zones humides sur la Pra, la mise en défens de la zone humide au lac Achard avec des cordages pour éviter le piétinement par les randonneurs, la mise en défens des habitats d'hivernage du Tétrasyre au niveau du Grand Colon, ...

L'animatrice est joignable pour toute question ou information par email à l'adresse [natura2000@revel-belledonne.com](mailto:natura2000@revel-belledonne.com).



## Etat Civil

### Parution des décès



#### Sophie Belleville

Sophie Belleville, bénévole à la bibliothèque depuis presque 30 ans, nous a quittés le 8 juin dernier.

Arrivée à Revel avec Jean-Marc en 1992 à Charrière Neuve, Sophie s'est très vite investie dans la vie du village. Dès que ses enfants Céline et Lucien ont pris le chemin de l'école elle a été très active dans l'Association des Parents d'élèves. Plus tard, elle a été l'initiatrice de deux activités qui perdurent toujours aujourd'hui : le VTT et l'escalade.

Mais c'est surtout son investissement sans faille au sein de notre bibliothèque municipale que nous saluons. Très vite après son arrivée sur

Revel, elle a rejoint Angèle, Françoise, Anne-Charlotte et Huguette. A l'époque, la bibliothèque était au premier étage de la mairie. Elle a fait tous les déménagements et connu tous les bénévoles. Elle aimait les livres, les plantes, la montagne et aimait faire partager ses passions.

C'est grâce à des personnes comme Sophie, qui prennent le temps de donner du temps pour les autres que notre village est si vivant. Au nom de tous les lecteurs revélois et de la mairie nous la remercions.

Au revoir Sophie

## Mariage

- **JACQUOT Dylan** et **MELOEN Jade**, le 8 février 2020

## Urbanisme

### Déclaration préalable

- **VINCENT Philippe**, Route du Bourg, Division parcellaire, accordée le 12/11/2019
- **VARGAS Lilian**, Rue de l'Huilerie, Rénovation véranda, accordée le 05/11/2019
- **ARNAUD Thierry**, Chemin du Tort, Création abri bois, accordée le 05/11/2019
- **BELLEVILLE Jean-Marc**, Montée de Pré Neyrat, Création véranda, accordée le 18/02/2020
- **COMINA Yves**, Route d'Uriage, Création abri de jardin, accordée le 13/03/2020
- **BARAN-MARSZAK Marion**, Route du Domeynon, Modification aspect extérieur façades, accordée le 21/02/2020
- **ADOBATI Cyril**, Route d'Uriage, Isolation extérieure et ravalement façades, accordée le 18/02/2020
- **WATHELET Marc**, Montée du Galapant, Pose panneaux photovoltaïques, accordée le 25/02/2020
- **MAILLET Dominique**, Route des Contamines, Fermeture terrasse existante et agrandissement porte-fenêtres, accordée le 05/05/2020
- **VALENTIN Jérôme**, Chemin de Combe Rozet, Pose clôture bois, accordée le 05/05/2020

### Permis de construire

- **ALINEI Romain**, La Savoyarde, Construction maison individuelle, accordé le 26/11/2019
- **GARRUCHO Alexandre**, La savoyarde, Construction maison individuelle, accordé le 18/10/2019
- **MAHAGNE Frédéric**, La savoyarde, Construction maison individuelle, accordé le 25/10/2019
- **BELLEVILLE Jean-Marc**, Montée de Pré Neyrat, Abri de jardin, accordé le 19/11/2019
- **MADDALON Stéphane**, La savoyarde, Construction maison individuelle, accordé le 06/12/2019
- **ARRAGAIN Clément / SEGUET Fanny**, La savoyarde, Construction maison individuelle, accordé le 22/11/2019
- **ARGENTO Cyril / TYSSIER Lila**, La savoyarde, Construction maison individuelle, accordé le 20/12/2019
- **REYMOND / GRAPINET**, Montée de Pré Neyrat, Construction maison individuelle, accordé le 11/02/2020
- **POIRIER Philippe**, Route de la Bourgeat, Construction maison individuelle, accordé le 17/03/2020
- **BELLION Fabrice**, Route des Geymonds, Création d'un garage, accordé le 05/05/2020

## Rappel des règles et procédures d'urbanisme



L'achèvement de travaux de construction doit obligatoirement donner lieu à une déclaration auprès de la mairie. Cette déclaration déclenche la délivrance par l'administration d'un certificat de conformité, attestant la concordance de la construction avec les plans du permis de construire. Ce certificat sera ensuite exigé par le notaire en cas de vente ultérieure de la maison.

Trop souvent, cette déclaration est omise par le propriétaire. De ce fait, aucun certificat de conformité n'est délivré, la

mairie n'ayant pas toujours connaissance de la fin des travaux de construction.

Lors de revente de la maison, il n'est pas rare que des aménagements divers aient été faits entre temps, sans demande d'autorisation d'urbanisme. A ce stade, la mairie n'est plus en mesure de délivrer de certificat de conformité, ce qui compromet fortement la possibilité de vente de la maison.

C'est pourquoi nous insistons fortement sur la nécessité de respecter la procédure d'urbanisme jusqu'à son terme : la déclaration d'achèvement de travaux et l'obtention du certificat de conformité.

#### Coût d'instruction des dossiers d'urbanisme payés par la commune :

- **Permis de construire** : 350€
- **Déclaration préalable** : 120€
- **Certificat d'urbanisme A** : 60€
- **Certificat d'urbanisme B** : 120€
- **Permis d'Aménager** : 400€

La mairie paie également un forfait annuel sur la base de 1€/habitant pour l'instruction des dossiers.



## Vie scolaire et péri-scolaire

**Le 16 mars la situation sanitaire du pays, liée au coronavirus covid19, a conduit à la fermeture des écoles.**

A partir du 11 mai, dans le cadre de la stratégie nationale de déconfinement, il a été décidé de rouvrir les écoles dans le strict respect des prescriptions sanitaires émises par les autorités.

Pour la 3<sup>ème</sup> phase du déconfinement qui a commencé le 15 juin le protocole sanitaire a été assoupli en raison de la baisse significative de la circulation du virus et de son impact sur les enfants.

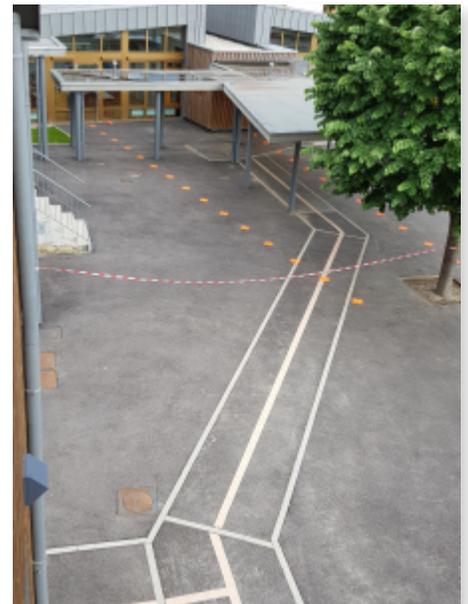
A compter du 22 juin la principale évolution protocolaire a consisté en l'assouplissement des règles de distanciation physique, notamment en maternelle.

A chaque changement exigé par les autorités, il a fallu travailler en étroite collaboration avec le corps enseignant, les services municipaux, scolaires, périscolaires, techniques pour adapter les aménagements,

les circulations dans les locaux et accès dans les établissements.

Des sondages auprès des familles ont été effectués pour évaluer les effectifs de chaque service lors de chaque modification protocolaire.

Cet épisode complexe et stressant, a vu malgré tout, la forte mobilisation, implication et volonté de toute la communauté éducative locale, mairie, collectivité, enseignants, parents à œuvrer dans le même sens dans l'intérêt des enfants... en espérant que les vacances scolaires estivales prépareront à une rentrée sereine.



**Coralie et Sandrine**

**La configuration des nouveaux locaux et le matériel numérique de l'élémentaire sont très appréciés par l'équipe enseignante et facilitent grandement les conditions d'accueil et de travail des enfants.**

**Merci à la mairie de St Jean pour la subvention versée (5000 €) qui a contribué au financement de l'installation du matériel numérique en élémentaire et au futur câblage de la maternelle.**

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE  
DOMOTIQUE  
AUTOMATISME  
ALARMES  
VIDÉOPROTECTION  
VMC  
ANTENNES...

**Antoine Angelier**  
VOTRE ÉLECTRICIEN  
07 60 19 26 59

LE MONT - 38420 REVEL  
ANTOINE\_ANGELIER@ORANGE.FR



## Service animation

### Centre de loisirs

Le centre de loisirs du Balcon de Belledonne pour les 3-13 ans ouvrira du lundi 6 au vendredi 24 juillet et du lundi 24 au vendredi 28/08 de 8h à 18h.

Afin de respecter le protocole sanitaire, 31 places sont ouvertes.

Durant l'accueil, nous respecterons les mesures sanitaires en vigueur.

Un service de navette est mis en place comme chaque été mais dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

### Inscriptions au plus tard :

- le 26/6 à 17h pour des réservations du mois de juillet
- le 19/7 à 17h pour des réservations sur le mois d'août.

(Ne pas déposer de dossiers dans la boîte aux lettres mairie)

Pour plus de renseignements :

<http://www.le-gresivaudan.fr/accueils-de-loisirs>

Contact inscription : Virginie Strano / [vstrano@le-gresivaudan.fr](mailto:vstrano@le-gresivaudan.fr)

Contact fonctionnement : Emilie Ruel / [eruel@le-gresivaudan.fr](mailto:eruel@le-gresivaudan.fr)



## Les Séjours d'été Ados sont maintenus (11 à 17 ans)

Cette année, malgré le contexte, La communauté de communes Le Grésivaudan va pouvoir maintenir les activités et séjours de l'Action jeunesse du Balcon de Belledonne.

**Même si nous serons masqués durant les transports, nous partons en vacances !!!**

### Au programme :

#### Du 6 au 15 juillet : Plong'écolo

Séjour 14-17 ans à Marseille autour de l'écologie et de la protection des fonds marins et littoraux. Au choix rando palmée ou plongée (passage du niveau 1 pendant le séjour).

#### Du 19 au 26 juillet : Séjour culture et sport

En Ardèche, vers le lac de Saint Martial, stage théâtre ou batucada le matin et activités sportives, baignades ou balades l'après-midi. Spectacle en fin de semaine pour le village !

#### Du 21 au 29 août : Camargue

Séjour en mobil home sur la plage de l'Espiguette. Baignades, visites, et de nombreuses surprises au long de la semaine !

Durant ces semaines, les activités à la journée seront disponibles.

Le programme est en ligne sur [www.le-gresivaudan.fr/jeunes](http://www.le-gresivaudan.fr/jeunes)





## ROC VTT

Après ce début d'année difficile, les cours loisirs du samedi ont bien repris. Les jeunes de 7 à 11 ans se partagent en 2 groupes le samedi matin pour des cours autour du lac de Freydières, tandis que les ados profitent de sorties autour de Grenoble le samedi après-midi, le tout dans une bonne ambiance. Après la coupure estivale, les cours reprendront début septembre, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez inscrire vos enfants !

On vous attend également nombreux le dimanche 27 septembre pour notre compétition de vélo trial sur le site de Freydières. Certains des meilleurs pilotes Français seront présents, spectacle garanti.



## Cours de musique 2020/2021



La méthode globale anglo-saxonne de Monica à Revel et St Martin d'Uriage

**Instruments** : guitare, piano

**Ateliers** : classique, variété, pop-rock

**Nouveautés** :

- Possibilité de suivre les cours à distance ( skype ou whatsapp)
- Recevoir des supports audio et vidéos pédagogiques

Informations et inscriptions : 06 86 68 29 62

contact@musique-smu.fr : cours adultes, cours SMU, ateliers

afrevelloisirs@gmail.com : cours enfants et orchestre de guitare enfants





## Club Séniors Le Perlet - Revel / St Jean le Vieux

### Rétrospective des activités du club depuis le 1 janvier 2020

#### Après-midi créatifs et jeux

Jusqu'au 11 mars, les joueurs de cartes et les tricoteuses se sont réunis les mercredis à la cantine pour partager un moment de convivialité.

#### Animations

Samedi 18 janvier s'est tenue notre habituelle mondaison avec la participation de l'orchestre « La Compagnie Guinguette » qui a entraîné les gens à chanter et danser. Environ 90 personnes présentes à cette soirée ont mondé 500 kg de noix.



Mercredi 29 janvier après-midi récréative et dégustation de la galette des rois confectionnée sur place par Patrice Flamand. Le Perlet s'est associé avec les mairies de Revel et de St Jean pour accueillir les personnes du CCAS.

La soirée couscous prévue le samedi 14 mars a été annulée pour suspicion d'épidémie.

Randonnées raquettes : les randonneurs ont effectué six sorties et un périple de deux jours au désert d'Entremont avec nuit en refuge malgré un hiver peu enneigé.

Le séjour programmé du 16 au 20 mars à Bessans a été annulé.

Au moment de la rédaction de ce texte, toutes les activités et les randonnées du club sont en sommeil.

Au mois de juin, nous saurons peut-être si les activités pourront reprendre.

En attendant, nous souhaitons que le "Covid 19" vous épargne.

#### Sorties culturelles

- Jeudi 16 janvier : Visite du musée de la Viscose à Echirolles.
- Lundi 10 février : Visite du palais du parlement du Dauphiné.
- Mardi 10 mars : Visite au musée de l'évêché de l'exposition photographique de « Vivian Maier » photographe américaine qui a notamment réalisé des clichés sur la vie dans la campagne du Champsaur dans les années 1950.



- Atelier vannerie les 20 et 27 janvier : Patrick David a animé cet atelier qui a obtenu un gros succès. Dix-neuf personnes sont venues tresser leur panier.

#### Voyage

Suite au confinement, le voyage prévu le 13 mai sur le canal de Savières a été annulé.

Semaine des randonneurs dans le Queyras : à ce jour, nous sommes dans l'attente des nouvelles directives gouvernementales pour savoir si le séjour aura lieu.

#### Assemblée générale

L'assemblée générale du club est prévue pour le **samedi 10 octobre.**

Pour nous rejoindre veuillez contacter :  
Par mail : [le-perlet@revel-belledonne.com](mailto:le-perlet@revel-belledonne.com)  
Par Tél : 04 76 77 36 24



## APE

### ... L'APE active même en confinement ...

Voilà un printemps sans historique pour l'APE... Nous avons prévu un carnaval avec une chasse aux œufs qui n'a pas pu avoir lieu mais nous avons quand même souhaité garder un lien avec les familles en cette période compliquée en leur proposant 2 grands défis : un concours de déguisement et un concours d'œuf de Pâques.

Après un vote serré par les familles de Revel et Saint-Jean-Le-Vieux, les lauréats ont bien mérité leur place

#### Bravo à eux !

Pour le 2<sup>ème</sup> défi des Œufs de Pâques sous n'importe quelle forme, les votes ont aussi été nombreux.

Merci à toutes les familles pour leur imagination et leur participation à ces deux défis.

Nous ne serons malheureusement pas en mesure d'organiser la fête de l'école dans les conditions sanitaires actuelles mais on vous promet de se rattraper l'année prochaine et on compte sur vous !!!

Nous prévoyons une Assemblée Générale de l'APE à la rentrée scolaire ; les personnes qui sont d'ores et déjà intéressées pour nous rejoindre peuvent se manifester. Nous aurons notamment besoin d'un nouveau(elle) Président(e). Réfléchissez-y !!

#### Le bureau de l'APE



1/ La famille « mais où est Charlie »



2/ Les « Pompiers Delatouche »



1/ Revel Pierre



2/ Drôle de poussin



3/ Œuf de dinosaure



3/ « Sans Rancune Raoult »

**PEYRAUD CONSTRUCTION**  
ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT  
CONSTRUCTION - RENOVATION  
390 ROUTE DES GEYMONDS - 38420 REVEL  
04 76 89 81 07 / 06 038 23 038  
[peyraudconstruction@free.fr](mailto:peyraudconstruction@free.fr)



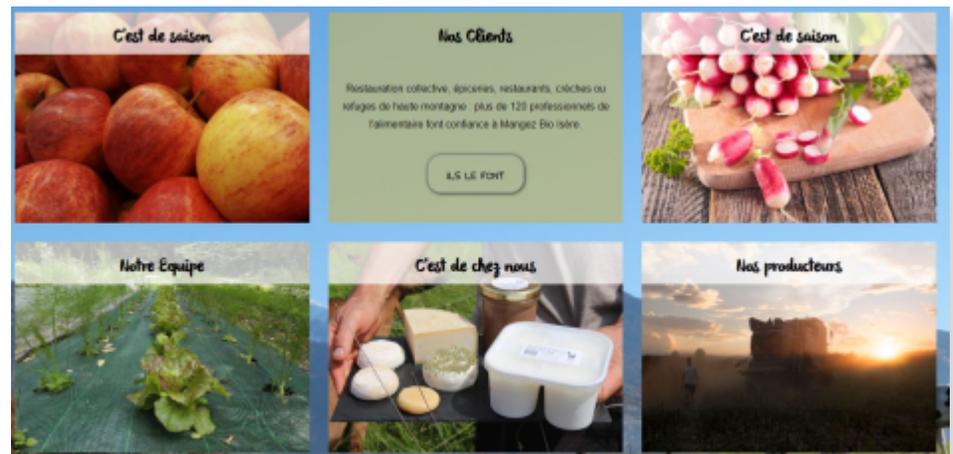
## Groupement d'achat auprès de Mangez Bio Isère

L'AMAP de Revel a pris contact début avril avec le groupement de producteurs Mangez Bio Isère, qui fournit essentiellement les restaurants scolaires en Isère en produits bio et locaux (à 85%, sauf bien entendu les produits de régions plus chaudes - oranges, citrons, etc) **et notamment depuis cette année la cantine de Revel.** Depuis la fermeture des établissements scolaires, cette coopérative de producteurs était en difficulté. Aussi était-elle à la recherche de nouveaux canaux de commercialisation pour ses productions. Nous avons décidé de proposer aux Revelois pendant le confinement des paniers de fruits et légumes et de l'épicerie avec les objectifs suivants :

- Tout d'abord permettre à certains producteurs du réseau de Mangez Bio Isère d'écouler une partie de leurs produits dans cette période de crise.
- Ensuite, maintenir l'accès à des produits bio pour des consommateurs dont les possibilités d'approvisionnement habituelles étaient perturbées par le confinement.

Lors de notre premier message sur Revel-Info, nous ne savions pas si nous allions pouvoir atteindre les 300€ de commande, minimum pour être livrés. Vous avez très vite adhéré à cette proposition et le bouche à oreille fonctionnant, une centaine de familles ont commandé. Nous avons au cours des 5 semaines de livraison :

- réceptionné 4 600 kg de produits (épicerie / légumes et fruits) pour un montant total de 16 600€



- préparé 300 paniers de légumes et 312 paniers de fruits
- effectué 10 distributions de tous ces produits.

Nous tenons à vous transmettre les remerciements du groupement de producteurs Mangez Bio Isère. Grâce à tous les consommateurs qui se sont mobilisés par solidarité avec les producteurs locaux, l'objectif d'écoulement des surplus a été largement atteint.

Merci aux personnes qui nous ont aidés : Ianis, Laurent et Laurence, Geneviève, Sylvie et William, Marie-Odile, Christian et Laurence. Merci également à toutes les personnes qui nous ont envoyés des messages de remerciements qui nous ont beaucoup touchés.

### La suite ...

Notre partenariat avec Mangez Bio Isère va continuer mais sous une autre forme : en effet, la coopérative souhaite désormais s'ouvrir aux groupements d'achat de particuliers et va mettre en place en septembre un site internet qui facilitera les

commandes et les règlements individuels.

Nous avons donc décidé de reprendre les commandes d'épicerie et de fruits/légumes de conservation avec le fonctionnement suivant :

- une livraison tous les 2 mois dans un premier temps, la première aura lieu fin juin, la suivante début septembre.
- ces commandes seront gérées au sein de l'association APAQ (Association Pour Une Alimentation de Qualité),
- pour commander, il est donc nécessaire d'adhérer à l'association (coût de l'adhésion : 5 euros),
- les distributions des produits se feront le samedi matin à l'espace Guimet,
- nous aurons besoin d'aide pour répartir les colis par commande et pour la distribution.

Les produits peuvent varier en fonction de la saisonnalité.

Pour toute question vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse suivante : [apaq\\_mangezbioisere@outlook.com](mailto:apaq_mangezbioisere@outlook.com).

**Isabelle / Martine**

## Le CNEUF

Après avoir consulté les pilotes de hameaux, la Méga Fête initialement prévue en septembre 2020 est reportée à la période hors Covid de septembre 2021.

Le thème reste le même : "Films et Séries".

Le jour reste à fixer en fonction des autres manifestations

associatives. Côté positif nous avons chacun plus de temps pour bricoler, voisiner et organiser ce Super événement.

Pour participer à la fête avec votre hameau ou avec nous, organisateur, contactez nous !

[cneuf@orange.fr](mailto:cneuf@orange.fr)



## L'AMAP Goutte d'eau de Revel

Nous (les consommateurs) sommes regroupés au sein d'une AMAP (Association Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Vous pouvez trouver des informations sur le site suivant : <http://www.reseau-amap.org>. Notre AMAP (AMAP Goutte d'eau) adhère à Alliance PEC Isère et chaque famille doit payer sa cotisation à cette association. Nous avons également choisi de travailler avec des producteurs bio ou en conversion bio. Conformément à la charte des AMAPs, chaque consommateur (AMAPien) s'engage avec chaque producteur au travers d'un contrat.

### Nous avons deux types de contrats :

**Saisonnier** : Pour ce type de contrat, le consommateur s'engage à prendre toutes les semaines le panier qui est livré pendant la période prévue au contrat. Le règlement se fait en début de contrat en plusieurs chèques qui sont donnés au fur et à mesure des livraisons au producteur (en général 3 ou 4 chèques). Ce type de contrat s'applique aux produits suivants :

- Légumes été : cette année c'est Florian et Laure de la Ferme de l'Envers à Revel qui nous fournissent une quarantaine de paniers chaque lundi (contrat de mai à octobre). Vous avez été nombreux à nous contacter et il y a une vingtaine de personnes en liste d'attente.
- Légumes hiver : un contrat de 6 mois avec les jardins du Prado pourra être envisagé pour la période de novembre à avril pour compléter l'offre de Florian. (<http://www.lesjardinsduprado.fr> - Cette association œuvre pour la réinsertion de personnes en difficulté au travers de 2 activités : maraîchage bio et traiteur.)
- Poulet : le producteur est Aldo Leuci à Pinsot. Le contrat actuel a été initialisé en septembre 2019 et se terminera en juin 2020. Il sera renouvelé dans le courant de l'été. La livraison a lieu le jeudi une fois par mois (et jamais pendant les vacances scolaires) et chaque consommateur s'engage pour un nombre donné de poulets par mois (en général 1 poulet).

**Ponctuel** : pour ce type de contrat, il y a un engagement à la commande. Il suffit de s'inscrire ou non à réception du mail de proposition de commande.



- Agneau d'alpage et Merguez – Famille REYMOND à PINSOT : une fois par an en octobre pour les agneaux et en mai pour les merguez .
- Cabri - Ferme des Maquis à St Martin d'Hères : une fois par an en avril-mai
- Fruits d'été : il s'agit de cerises (mai-juin), abricots (juin-juillet), pêches (juillet-août) et raisin/groseilles/cassis (septembre). Nous faisons partis du groupement inter-AMAP du grésivaudan. Ces produits sont livrés pour toutes les AMAPs à La Terrasse.
- Produits dérivés de la châtaigne : commande 1 fois par an en partenariat avec FARIBORNE.

NB : pour participer à l'AMAP, il n'est pas nécessaire d'adhérer au contrat légumes.

Pour plus de renseignements, contacter Martine RITTER : [ritterrevel@orange.fr](mailto:ritterrevel@orange.fr)



**Sylvaine Ladakis**  
Architecte

07 86 27 86 41 04 76 41 23 99  
[syladakis@free.fr](mailto:syladakis@free.fr) 68 Route des Contamines 38420 Revel [www.ladakis-archi.fr](http://www.ladakis-archi.fr)

**CHARPENTIER**

TINY-HOUSE

CABANE INSOLITE · CHALET  
EXTENSION OSSATURE BOIS  
VÉRANDA · PERGOLA · TERRASSE

JEAN-MAXIME GONZALEZ · REVEL (38420) / JARRIER (73300)  
[www.nature-projetbois.com](http://www.nature-projetbois.com) · 06 26 24 27 43



## Association Le Paradoxe des Simples

Bonjour à toutes et à tous !

Nous espérons que vous êtes en forme pour l'arrivée de l'été.

Ces derniers mois les activités de l'association ont été considérablement réduites : les ateliers et formations ne pouvant plus avoir lieu. Nous vous avons accompagné de notre mieux grâce à la boutique et aux messages numériques.

L'Assemblée Générale s'est tenue à huis clos le 30 avril 2020. Nous ferons un "remake" avec vous tous, dès que possible !

Voici les activités qui reprendront au cours du mois de juin et se poursuivront pendant l'été :

- Les ateliers Falun Dafa (pratique énergétique et méditative chinoise),
- Les formations de cuisine (beurre, faisselle, fromage), de cuisine sauvage (terrines de fleurs de plantain),
- Les formations botanique et phytothérapie (visite de notre terrain avec explications des plantes sauvages et médicinales, leurs

noms, propriétés et utilisations – compter 2h)  
... des dizaines de merveilles à découvrir !

Nous attendons encore pour réaliser la journée "portes ouvertes" avec la démonstration de la réalisation d'un hydrolat (eau florale), que tout risque sanitaire soit écarté.

Les "Jeudi Kundalini" (yoga) qui devaient se tenir en avril-mai et juin sont également reportés.

Nous espérons vous revoir très bientôt afin de partager encore de beaux moments !



Prenez soin de vous, l'équipe du Paradoxe des Simples.  
Infos et contact : <https://le-paradoxe-des-simples.fr/>

## Les Castors Du Dimanche se remettent à l'oeuvre !



Nous espérons que vous vous portez bien et que vous avez vécu cette période de confinement quelque peu compliquée de la meilleure des façons, profitant du magnifique printemps ensoleillé et de la nature qui nous entoure.

Et comme à toute chose, malheur est bon. Peut-être qu'au cours de cette période, vous avez eu l'occasion de découvrir ou redécouvrir quelques-uns des sentiers qui traversent notre commune. Et bien sachez que ceci est peut-être grâce au travail réalisé au cours des dernières années par quelques-uns de nos Castors ! En effet, le printemps est normalement la saison où les membres de la section Sentiers se mettent à l'ouvrage pour entretenir, débroussailler, élaguer, tondre certains des chemins et des sentiers passant au milieu de notre village. Cette action, menée dans le cadre d'une convention avec la mairie, a ainsi pour objectif d'offrir à l'ensemble des revéloises et des revélois des possibilités de promenades et de découvertes.

Cette année malheureusement, à cause du confinement, nous avons été obligés de décaler quelque peu les travaux mais dès la mi-juin et ce jusqu'à la fin octobre 2020 nous comptons bien vous proposer de nouvelles dates de chantiers pour faire perdurer cette initiative. Sachez que c'est l'occasion de vivre à plusieurs des moments conviviaux tout en participant à l'embellissement de notre village. Aussi, si vous êtes intéressé, pour tout renseignement, vous pouvez d'ores et déjà nous écrire à l'adresse mail suivante : [lescastorssentiers@gmail.com](mailto:lescastorssentiers@gmail.com) ou bien prendre directement contact avec Frédéric GEROMIN par téléphone au 06 74 93 37 18.

Comme vous le savez maintenant, l'autre activité principale de notre association concerne l'organisation de la fête de Freydières. Et comme vous pouvez l'imaginer, les préparatifs de l'édition 2020 n'ont pas pu se dérouler normalement, que ce soit au sein même de l'association ou lors des échanges avec nos fournisseurs et nos partenaires sponsors. Ainsi, le retard important des démarches associé à l'environnement économique compliqué et

aux incertitudes sur les possibilités et les conditions d'organisation à respecter dans les semaines à venir nous ont amené à prendre, à regrets, la décision d'annuler l'édition 2020 de la fête de Freydières.

Cependant, pour conserver notre lien annuel avec la vie de la commune, nous envisageons déjà d'organiser un événement hivernal pouvant réunir un maximum de grands et de petits de notre village et de ses alentours. Plusieurs idées ont déjà émergé et dès que nous pourrons, nous organiserons à nouveau des réunions de travail afin de vous donner plus d'informations sur le programme choisi.

En attendant de pouvoir partager à nouveau ces moments avec vous, nous vous souhaitons de passer un excellent été, en profitant de nos belles montagnes et surtout en vous portant bien.

**Le bureau**  
[lescastorsdudimanche@gmail.com](mailto:lescastorsdudimanche@gmail.com)



## Vie révéloise

### Téléthon à Revel

L'AFM-Téléthon est une association de parents et de malades qui mène un combat sans relâche contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes (site officiel).

Comme l'an dernier, les bénévoles de Revel se sont associés avec Saint Jean le Vieux et le Versoud pour récolter vos dons au profit de la lutte contre les maladies génétiques.

Pour ce téléthon 2019, vous avez pu marcher entre Revel et Saint Jean, écouter le groupe révélois Atmosf'airs et déguster les assiettes téléthon sur le marché.

Nous remercions vivement les commerçants du marché qui ont donné ou fait des tarifs pour ce téléthon, les associations révéloises qui ont fait des dons, les bénévoles qui se sont investis et vous qui avez soutenu cette initiative en dégustant les produits du marché autour d'un verre avec la musique d'Atmosf'airs.

Même si les dons n'ont pas été à la hauteur de l'an dernier malgré le temps clément, nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour le rendez-vous national le samedi 5 décembre 2020 pour battre le record de 2018.



C'était  
le 7 décembre  
sur le marché

### Marché des Créateurs et Producteurs Locaux

La quatrième édition du Marché des Créateurs et Producteurs Locaux de Revel a remporté un vif succès. Environ 600 visiteurs sont venus découvrir productions et créations de la région Grenoble-Grésivaudan.

Nous appelons de nos vœux une fin d'année plus apaisée. C'est pourquoi, nous nous remettons en chemin pour la préparation de la 5ème édition de ce marché.

Rendez-vous avait été pris pour le 29 NOVEMBRE 2020.

Nous ne savons pas à ce jour s'il pourra être maintenu mais nous l'espérons vivement.

Nous voulons profiter de ce message pour remercier chaleureusement ceux qui ont œuvré dans l'ombre pour (ou ceux qui ont permis) que cette manifestation de novembre 2019 ait lieu :

- Céline et Sandrine pour leur accompagnement tout au long de la mise en place du projet.
- La mairie de Revel pour la mise à disposition gratuite de la salle et son aide financière.
- Les services techniques pour le montage et démontage du chapiteau, les bénévoles de la Batucada et du Karaté pour le déménagement de la salle.

Exposants et autres bénévoles pour aménagement et ré installation de la salle.

A tous, un grand merci !

**Evelyne, Laure et Geneviève**



### Poules baladeuses de Revel, St Jean

Pour cette 4<sup>ème</sup> année, année de confinement, la demande a explosé. Je propose donc 2 poulaillers de 2 poules.

Ainsi 28 familles vont tester l'aventure.

Réservation par doodle, 5€ par semaine tout compris.

Même avec leurs mobilités la ponte reste constante et régulière, signe de bien-être.

Pour toutes infos ou réservation écrivez moi sur : [antoine\\_angelier@orange.fr](mailto:antoine_angelier@orange.fr)





## Parole aux révélois sur le confinement

### Confinement au Cornet

Cette période de confinement a modifié notre vie mais confirmé certains comportements dans notre hameau. Avant tout, il faut noter la chance de nous voir confinés dans des conditions aussi privilégiées... mais pouvons-nous parler de confinement quand on les compare avec celles des citadins ? L'esprit de solidarité qui existe entre voisins qui n'a fait que se confirmer, notamment avec les anciens. Notons également le passage de nombreux Révélois d'autres hameaux, randonnant sur les chemins, qui certainement pour beaucoup ne connaissaient pas le Cornet. Restons prudents car une évolution des comportements est notable.

**Patricia**, le Cornet

### Continuons à partager

Nous habitons à Revel depuis décembre 2018 et nous vivons, depuis novembre 2019 une période assez difficile de notre vie de famille, au vu de la maladie de notre fils de 9 ans, atteint d'un cancer au péroné de la jambe droite. Le confinement ne nous a pas particulièrement dérangé, car depuis le début de la maladie, nous avons dû modifier et adapter notre rythme de vie aux différents traitements de chimiothérapie. Ma femme, professeur d'italien au lycée, est en arrêt de travail depuis le début de "l'aventure" et moi, employé dans une agence événementielle, je suis au chômage partiel depuis le début du confinement. De quoi faire réfléchir pendant cette longue période d'isolement et de calme. Revel nous a offert toutes les opportunités pour pouvoir vraiment penser à comment réorganiser notre vie pendant et après le confinement : l'isolement n'a pas été contraignant pour le suivi des cures et nous avons pu bénéficier d'un cadre idyllique pour pouvoir nous aérer lorsque notre enfant était à la maison.

La solidarité entre habitants (en particulier nos chers voisins, l'AMAP, Aline Croisat, le personnel de la Mairie et de l'école, la directrice Stéphanie Guillemain et les familles des élèves qui ont toujours pris des nouvelles de notre fils), nous a permis de continuer notre vie, tout en restant protégés. A savoir, en nous proposant d'aller faire les courses à notre place, en contactant les fournisseurs de Mangez Bio Isère pour nous faire bénéficier d'une livraison de fruits et légumes sur la commune, en nous livrant à la maison de bons petits paniers de la Ferme des Saisons de Murianette, en garantissant un excellent service scolaire à distance et en gardant le marché du samedi matin ouvert pour que nous puissions avoir la possibilité de faire quelques courses sur place. Sans oublier la Boulangerie Giroud et toutes les autres petites activités commerciales qui ont été fortement sollicitées tout le long de cette période particulière. Une énergie et un réseau de contacts insoupçonnés, de quoi pouvoir survivre sans contraintes

particulières, sans prises de risques et en respectant un circuit de consommation court.

Nous avons dû faire des sacrifices, certes, mais nous avons appris à nous satisfaire du nécessaire et nous avons partagé ceci avec notre fils qui, malgré son état de santé fragilisé par la maladie, a su accepter la contrainte et s'adapter à une nouvelle façon de s'alimenter, jouer, vivre son quotidien. Alors je me suis dit que, si un enfant peut comprendre cette formule simple, tout en vivant une situation très difficile, nous les adultes nous n'avons pas d'excuses et nous ne devrions pas mettre un trait sur ce qui vient de se passer, mais l'utiliser pour réfléchir davantage en cherchant des solutions nouvelles sur notre façon de vivre ensemble, de partager, de consommer et de se déplacer. Car cela a très bien fonctionné pendant le confinement, alors pourquoi oublier tout et repartir "en arrière" ? Continuons à partager, continuons à être solidaires, continuons le plus possible à rester à la maison près de nos enfants et profitons de la nature qui à Revel s'offre à nous sans filtres et sans contraintes.

**Matteo CARRERA**

### La solidarité masquée

Bonjour,

Il y a maintenant 4 mois, nous avons fait appel à la solidarité révéloise, pour nous permettre d'équiper notre personnel médical et paramédical en masque tissu, à un moment où nous n'avions pas d'autre alternative.



Dans la seconde phase de l'épidémie, ces masques nous ont permis d'équiper les patients suspects de COVID-19 qui nous étaient adressés, et ainsi de protéger notre personnel et maintenir nos activités médicales. Certains ont ensuite été donnés aux services municipaux et d'autres à la gendarmerie de Domène pour les soutenir durant cette période. Je tiens donc à remercier ici tous ceux qui ont pu apporter leur pierre à l'édifice : les couturières et couturiers qui n'ont pas hésité à passer des heures sur leur machine à coudre, les généreux donateurs de tissu, élastiques ou autres, tous les doigts qui ont croisé le chemin des aiguilles et s'en souviennent... sans oublier ceux qui ont gracieusement cédé les quelques masques chirurgicaux dont ils disposaient :

1000 Mercis !

**Stéphane CANTIN**



## Bibliothèque



La bibliothèque s'est dotée d'une boîte de retour de livres. Finies les difficultés pour rendre ses documents dans les temps, la boîte de retour est accessible 7j/7, 24h/24.

La bibliothèque de Revel est ouverte depuis le samedi 6 juin dans les conditions suivantes :

**Ce fonctionnement est temporaire !**

- une permanence par semaine, le samedi matin de 10h à 12h
- par réservation préalable sur le site du Grésivaudan : <https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr> (avec votre carte pass culture).
- retrait sur rdv en remplissant le sondage suivant : <https://framadate.org/uauKnmJ4WQQ6QCiu> avant le vendredi 19h. Une seule famille par créneau horaire.
- **Retrait** : dans le couloir de la bibliothèque, 1 seule famille à la fois, attendre dehors en respectant la distance sanitaire. Le retrait est limité à 3 livres par personne. Le masque est obligatoire et les personnes non masquées ne pourront pas retirer leurs documents.
- **Retour des livres** : soit lors d'un retrait sur la table mise à disposition, soit dans la boîte retour située à l'entrée de la bibliothèque.

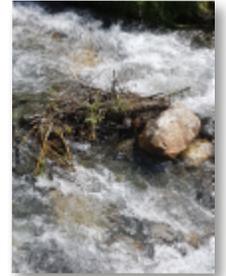
Seuls les livres de Revel sont disponibles, la navette n'est pas en service.



## Avis Revélois

### Pêcher dans le Domeynon

A peine la pêche à la truite ouverte, il a fallu ranger les cannes ... Sitôt « déconfiné », je suis reparti voir comment la nature avait repris ses droits, espérant quelque belle prise. Je ne fus pas déçu, je ne tardais pas à en sortir une de plus de 40 cm. Fario ? Arc en ciel ? Non, une branche d'arbuste d'ornement. Il faut dire que j'ai aussi souvent pris de l'hibiscus, des bambous, de la glycine, des hortensias, du thuya, des iris....



Quand on dit de faire un tas de végétaux morts au fond du jardin, et que le ruisseau est au fond du jardin, il est préférable de s'arrêter à la rive. De même le pont des Eaux n'est pas un tremplin pour vider sa remorque de branchages...

Outre le fait que les pêcheurs y laissent de nombreuses lignes, tous ces végétaux vont former des embâcles en aval et perturber le régime du torrent. Le pourrissement de ces déchets verts contribuera à colmater les gravières où les truites aiment frayer. Faites donc un geste pour le « mieux » de tous...

**J. Fandre**

## Petites annonces

### Baby-sitting

Bonjour,

Je m'appelle Nadia Croisat, j'ai 17 ans et habite à Revel. Je souhaite proposer mes services pour faire du babysitting. Etant donné que j'utilise souvent le vélo électrique, je pourrai facilement me déplacer sur Revel. Je peux proposer également une **aide pour les devoirs** si besoin, et à la **musique** (je joue du piano depuis 9 ans). Pour ce qui est de mes disponibilités, je suis libre pratiquement tous les soirs de la semaine, à partir de **18h00-18h30** environ et le **weekend** ! Si vous êtes intéressés, vous pouvez me contacter sur mon portable à l'aide du numéro suivant : **07 82 34 13 14**.

Bien entendu, je respecterai les gestes barrières nécessaires en cette période,

**Nadia Croisat**



## mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020

- Déchetterie mobile / Le Grésivaudan  
St Jean le Vieux (abri à sel) / 9h-12h / 13h-15h

## du 21 au 23 août 2020

- l'Échappée Belle (à confirmer)

## mercredi 26 août 2020

- Déchetterie mobile / Le Grésivaudan  
St Jean le Vieux (abri à sel) / 9h-12h / 13h-15h

## les 5 et 6 septembre 2020

- Comice Agricole à Theys (à confirmer)

## mardi 15 septembre 2020

- Passage du Tour de France à Revel

## dimanche 27 septembre 2020

- Compétition de vélo trial / Revel VTT  
sur le site de Freydières, toute la journée

## dimanche 29 novembre 2020

- Marché des créateurs  
Salle de l'Oursière, toute la journée

N'hésitez pas à visiter régulièrement le site à la rubrique Agenda pour être informé des dernières nouvelles ou choisir en toute connaissance une date pour l'organisation d'une manifestation.

## Infos utiles

### Secrétariat

Tél. : 04 76 89 82 09  
Email : [mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com)

### Ouverture au public

Lundi : 13h30 - 17h00  
Mardi : 14h00 - 19h00  
Mercredi : 08h30 - 11h30  
Vendredi : 14h00 - 18h00

### Services Techniques

Tél. : 04 76 00 90 67  
[services-techniques@revel-belledonne.com](mailto:services-techniques@revel-belledonne.com)

### Cantine et Garderie

Tél. : 04 76 89 82 78  
Email cantine : [cantine@revel-belledonne.com](mailto:cantine@revel-belledonne.com)  
Email garderie : [garderie@revel-belledonne.com](mailto:garderie@revel-belledonne.com)

### Infos pratiques EDF-GDF

Accueil téléphonique : 0 810 668 284  
Urgence Électricité : 0 810 333 438

### Service des eaux

<https://eaux.le-gresivaudan.fr/wp/home.action>

### Bibliothèque Municipale

Tél. : 04 76 89 86 45  
Lundi : 16h-18h (sauf vacances scolaires)  
Mercredi : 17h-19h (sauf vacances scolaires)  
Samedi : 10h-12h

### Site Web

Retrouvez toutes les informations de contacts sur  
<http://revel-belledonne.com/mairie>

